

L'Eglise et le Temporel

Auteur : + Jozef De Kesel

Ce texte reprend de larges extraits de l'exposé de Mgr De Kesel lors du colloque sur le temporel dans l'Eglise, le 12 octobre 2002.

L'Eglise et la gestion du temporel

Un réel service à la communauté des fidèles

L'époque est largement révolue où l'Eglise ne concernait que le seul prêtre. Le Concile Vatican II nous a appris à voir l'Eglise comme une communion, une communauté. Et depuis lors, l'Eglise est passée progressivement d'une Eglise purement cléricale à une Eglise à responsabilité partagée. Tout en étant profondément convaincu que l'Eglise traverse aujourd'hui une période de crise, et tant il est vrai que, dans notre société occidentale, il est devenu de moins en moins évident d'être croyant, je suis bien souvent heureusement surpris de voir combien sont nombreuses les personnes qui se sentent concernées par la vie de l'Eglise et s'y engagent. Ceci constitue un réel signe d'espérance pour l'avenir. Bien des personnes, sans doute plus que nous ne croyons, jeunes et plus âgées, estiment qu'il est important que l'Eglise puisse encore remplir sa mission aujourd'hui et sont prêtes à y contribuer. Il y a les prêtres, les diacres et les animateurs pastoraux, mais à côté d'eux bon nombre de bénévoles qui oeuvrent pour l'annonce de la parole et la catéchèse, dans des équipes liturgiques et dans les nombreuses formes de services pastoraux et de diaconie.

Parmi ces nombreux services et charismes, il y a aussi le service du temporel. Ces services sont préoccupés de fournir à l'Eglise les moyens et les infrastructures nécessaires pour lui permettre de remplir sa mission aujourd'hui. Bien souvent, ils sont appelés à rendre ce service de manière discrète et un peu en marge. Lorsqu'aujourd'hui on parle de l'Eglise et de son souci pastoral, on ne songe pas spontanément à eux. Ils ne s'occupent que de ce que nous appelons "le temporel". Il s'agit-là, pense-t-on trop souvent, de quelque chose d'utile et d'indispensable, mais tout de même de secondaire. Presqu'un mal

nécessaire ? Je pense que ceci est totalement injuste. C'est un service important dans l'Eglise. Et il est d'autant plus important dans la mesure où il s'intègre davantage dans l'ensemble du souci pastoral et en deviendra partie intégrante.

La gestion du temporel doit être "dé-marginalisée" et doit trouver sa place légitime dans l'ensemble de la communauté chrétienne et de sa tâche pastorale. Mais, à l'inverse, ceci signifie également que ceux qui accomplissent ce service du temporel doivent acquérir une plus grande sensibilité aux questions explicitement pastorales. Ils ne doivent pas seulement veiller à ce qu'il y ait les moyens nécessaires et que ceux-ci soient bien gérés. Ils doivent se sentir également concernés par l'enjeu du travail pastoral. Et c'est à ce sujet que j'aimerais soumettre quelques points à votre attention : notamment l'importance de la gestion du temporel comme réel service à la communauté ecclésiale, et son intégration dans la mission pastorale de l'Eglise.

Trois missions de l'Eglise

En décrivant l'Eglise comme le lieu où Dieu peut se sentir chez Lui, on définit aussi les trois missions d'une communauté ecclésiale. L'Eglise doit tout d'abord annoncer l'Évangile comme la Parole vivante de Dieu, qui nous est adressée ici et maintenant. Elle doit annoncer le Christ crucifié et ressuscité en qui Dieu nous a promis son amour une fois pour toutes. Elle doit aussi se réunir régulièrement pour la prière et la liturgie ainsi que pour l'eucharistie dominicale. Autour de cette table, l'amour de Dieu devient visible et tangible par des signes et nous sommes transformés pour devenir des enfants de Dieu, des frères et sœurs, des membres du grand Corps qui est le Christ lui-même. Et, en définitive, nous devons chercher des chemins de fraternité et de solidarité. En parlant de fraternité, je pense à l'affection et au soutien effectifs que des chrétiens peuvent recevoir les uns des autres. En parlant de solidarité, je pense à l'aide et au soutien à ceux qui n'appartiennent peut-être pas à la communauté mais qui, d'une manière ou d'une autre, sont dans le besoin. Une communauté ecclésiale ne peut donc jamais vivre repliée sur elle-même. Elle ne se suffit jamais à elle-même. Elle ne sert pas à son propre maintien. Mais elle vit en solidarité avec les besoins des gens et de la société. La mission de l'Eglise est donc triple : catéchétique, liturgique et diaconale. Mais, soyons clairs : sans fraternité et sans solidarité concrète, il ne peut être question de communauté ecclésiale dans le vrai sens du mot.

Qui porte une responsabilité dans la gestion du temporel dans l'Eglise doit donc être attentif à cette triple mission. Même lorsqu'il s'agit de

questions très "temporelles", il s'agit toujours de la mission essentielle de l'Eglise. Il faut aussi se garder de ne s'occuper "en exclusivité" que d'une des trois missions. La gestion du temporel ne comprend pas uniquement le culte et le lieu de culte. Dans une culture moderne et qui se déchristianise, l'annonce de la foi est éminemment importante. Il nous faut y investir également. Mais je désire surtout attirer votre attention sur la troisième mission. Si l'Eglise est essentiellement un lieu de fraternité et de solidarité, alors il va de soi que la gestion du temporel ne peut s'exercer de n'importe quelle façon. La gestion du temporel dans l'Eglise ne peut être comparée à la gestion d'une entreprise. Une gestion centrée uniquement sur l'efficacité et le profit ne peut d'aucune façon être l'objectif. Elle ne peut pas davantage servir uniquement au maintien de l'Eglise.

Ceci a des conséquences importantes pour la gestion du temporel. Une certaine manière de gérer peut être un contre-témoignage de ce qui est finalement en cause lorsqu'il s'agit de l'Eglise. Dans la manière dont l'Eglise s'occupe des biens matériels et dont elle gère ces biens, il faut que l'on puisse toujours quelque chose de cette solidarité, qui demeure tellement essentielle pour un style de vie qui est en conformité avec celui de Dieu. La possession ne peut jamais être un droit absolu pour elle.

Une gestion éthique

La gestion du temporel dans l'Eglise doit être en conformité avec la vocation et la mission de celle-ci. Qu'est-ce que cela signifie ? Cela signifie à tout le moins que la gestion se fasse de manière correcte et éthiquement acceptable. Cela peut paraître une évidence, mais pourtant tout cela n'est pas toujours évident. L'Eglise est aussi une Eglise faite d'êtres humains. Elle l'était dans le passé et elle l'est toujours de nos jours. On dit de l'Eglise qu'elle a toujours été très stricte au plan de la morale sexuelle mais que, lorsqu'il s'agissait de l'argent et des possessions, elle était plutôt large d'idées, aussi pour elle-même. Et il y a quelque chose de vrai là-dedans. C'était aussi l'époque où l'Eglise avait beaucoup à dire. Mais les temps ont changé. Il y va de notre intérêt d'accomplir le plus correctement possible notre tâche dans le domaine du temporel. Je plaide pour le respect des lois et des règlements de notre pays. On peut se poser des questions au sujet de la rémunération actuelle des membres du clergé par l'Etat. On peut se poser des questions au sujet de l'avenir des fabriques d'église. Cela changera-t-il ? Et où et comment ? Je ne le sais pas. Mais ce qui est important c'est que nous nous en tenions aux possibilités légales et que nous agissions dans les limites qui nous sont octroyées actuellement. C'est la meilleure manière de préparer un avenir qui pourrait être

différent.

Une gestion évangélique

J'hésite quelque peu face à cette expression "gestion évangélique". Mais je veux simplement signifier par là que la gestion du temporel de l'Eglise doit tout de même être quelque chose de plus qu'une gestion éthique. L'évangile nous demande plus que ce qui est simplement humainement acceptable. Toute entreprise, en effet, doit être éthiquement acceptable. Qu'y a-t-il de plus alors ? Je vais essayer de clarifier cela en donnant un exemple. A cet effet, nous remontons à l'Eglise du troisième siècle. A cette époque, elle n'avait pas de droit officiel d'existence. Elle ne représentait pas la majorité de la population. Mais elle était bien présente dans toutes les villes. De temps à autres, elle était persécutée, mais pas constamment. Elle acquit aussi une plus grande renommée, grâce à ce qu'elle disait et annonçait, mais aussi grâce à ce qu'elle faisait. Sa solidarité avec ceux qui étaient dans le besoin était très grande. L'Eglise recevait énormément. Elle disposait de fonds importants, surtout dans les grandes villes. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'Eglise du troisième siècle était riche. Mais elle utilisait peu ses richesses pour elle-même, ni pour ses lieux de culte, car elle ne pouvait en avoir. Sa solidarité concrète est une des raisons les plus importantes pour laquelle l'homme de l'Antiquité tardive se sentait de plus en plus interpellé par l'évangile. La gestion du temporel n'était alors pas exclusivement orientée vers son infrastructure propre. Il s'agissait d'une Eglise qui, à ce point de vue, se préoccupait très peu d'elle-même. Mais à cause de cela précisément, elle avait une signification importante pour la société.

Par cet exemple, je ne voudrais, bien sûr, pas dire que l'Eglise ne peut plus rien utiliser pour elle-même dans la gestion du temporel. La situation du troisième siècle n'est pas à transposer sans plus à notre situation post-moderne. Il est évident que le temporel doit être géré de telle manière qu'il soit effectivement au service de la mission pastorale de l'Eglise, et cela dans sa triple dimension. Mais il doit donc être aussi au service de sa troisième mission, qui est celle d'être un lieu de solidarité effective.

Ceci aussi, je voudrais le clarifier à partir d'un exemple suggestif. J'ai déjà expérimenté cela plus d'une fois, lors de la collecte à l'occasion d'une célébration de la confirmation. On annonce que la collecte sera destinée à couvrir les frais de la célébration ou de la décoration de l'église. J'avoue honnêtement que, chaque fois que j'entends cela, cela m'attriste quelque peu. Bien sûr, on le fait avec les meilleures

intentions du monde. Mais c'est tout de même regrettable. Beaucoup de personnes, qui ne viennent que sporadiquement à l'église ou n'y viennent jamais, sont présentes à de telles célébrations. C'est pourquoi il est tellement important, lorsqu'elles y sont présentes, qu'elles puissent goûter quelque chose de ce qui est important dans la foi chrétienne. Il est important que précisément ces personnes-là soient confrontées avec une liturgie bonne et authentique. Il est très important aussi qu'elles puissent sentir que croire en Dieu n'est jamais sans engagement et que c'est bien la vie elle-même et la manière de vivre qui sont concernées.

Dans la gestion du temporel, nous devons être attentifs à rester suffisamment solidaires des pauvres et de ceux qui sont dans le besoin. Cette solidarité appartient à la raison même pour laquelle une réalité comme une Eglise doit exister. Il est notoire que les diocèses et les couvents disposent souvent de fonds qui sont spécialement destinés à des personnes qui sont dans le besoin. Toutes les communautés ne doivent-elles pas songer à cela lorsqu'elles gèrent leur temporel ? Bien sûr, nous attribuons nos collectes à ce pour quoi elles sont destinées. Dans ce cas, l'Eglise est surtout canal de transmission. Mais donne-t-elle elle-même de ce qui lui appartient ? Ce qui me tient à coeur dans tout cela, c'est que l'Eglise est appelée par Dieu à être sacrement de l'amour de Dieu. Si nous manquons souvent aujourd'hui de paroles adéquates et compréhensibles pour parler de Dieu, ne devons-nous pas chercher des signes et des gestes qui témoignent de ce que l'évangile signifie profondément ?

A ce sujet, je voudrais aussi plaider pour une plus grande fraternité entre nos différentes communautés chrétiennes et paroisses à Bruxelles. Nous sommes tous persuadés qu'il n'est pas bon qu'une paroisse fasse cavalier seul et se coupe des autres et de l'ensemble. Nous devons plus que jamais oeuvrer en dépassant les frontières. Plus que jamais, nous avons besoin les uns des autres. La constitution d'unités pastorales va dans ce sens. Personne ne peut trouver à lui seul les réponses aux défis pastoraux d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous sommes tous de plus en plus convaincus de la nécessité d'une concertation pastorale d'ensemble. Mais ne devons-nous pas être également plus solidaires les uns des autres ? Aussi dans la gestion du temporel, aussi au plan financier ? Y a-t-il vraiment solidarité entre paroisses riches et paroisses pauvres ? Ou avec les communautés d'origine étrangère, qui font partie intégrante de notre Eglise de Bruxelles ? C'est en tant qu'évêque que je vous le demande, comme celui qui porte le souci de toutes les communautés. La diversité et la pluriformité sont une grande richesse. Mais pas au détriment de l'unité et de la solidarité.

En vue de l'avenir

Je suis profondément persuadé que l'Eglise d'aujourd'hui traverse une période de transition radicale. Durant des siècles, dans nos pays occidentaux, l'Eglise a joué un rôle très important dans la construction de la société. A tel point que la société elle-même pouvait en quelque sorte être appelée chrétienne. C'était également l'époque où la structure paroissiale s'est étendue à tout le territoire, comme nous connaissons cela encore aujourd'hui. Depuis le développement de la culture moderne, un changement s'est opéré. L'Eglise ne coïncide plus avec cette société elle-même. La foi chrétienne ne va plus de soi. Notre société est séculière et, au plan religieux, elle devient de plus en plus multireligieuse. Entre-temps, l'Eglise cherche à trouver sa place au sein de cette nouvelle société. Elle se sent parfois marginalisée. Elle ne sait pas toujours comment se comporter. Mais nous continuons malgré tout à occuper le territoire. Est-ce tenable ? Pouvons-nous continuer à tout maintenir ? J'aimerais en parler.

Je voudrais tout d'abord faire une sorte de mise en garde : il ne faut pas agir à la légère avec les biens et les possibilités que nous avons encore. Je ne pense pas ici à la possession d'infrastructures et de bâtiments, qui n'ont plus de réelle utilité pastorale. Mais qu'en est-il des églises, presbytères et autres infrastructures, dont nous avons besoin pour la pastorale ? A ce sujet, je voudrais plaider en faveur d'une bonne gestion et d'un bon entretien, tant des presbytères que d'autres infrastructures. Et de ne pas estimer trop rapidement que tout cela ne sera plus nécessaire à l'avenir.

Il y a cependant un très grand nombre d'églises. Pourrons-nous encore gérer tout cela à l'avenir ? Ici aussi, je voudrais plaider à la fois pour la prudence et la créativité. On pourrait, bien sûr, opter pour la fermeture d'un certain nombre d'églises. Considéré d'un point de vue uniquement rationnel, c'est défendable. Je ne pense cependant pas que ce soit une bonne option. Je n'exclus évidemment pas que, dans un avenir plus éloigné, cela doive se faire. Mais je ne crois pas que ce soit une bonne chose à l'heure actuelle. Les églises ne sont pas sans importance pour la présence publique et visible de l'Eglise dans la ville. Elles gardent un rôle d'intégration dans les quartiers. Et elles sont et restent des lieux de prière, de méditation et de rencontre. Je pense cependant que toutes les activités d'une paroisse digne de ce nom ne peuvent continuer à se faire dans toutes les églises. Il nous faut cependant veiller à ce qu'il reste un nombre suffisant d'églises où cela puisse se faire et qui, au sein d'une unité pastorale, joueront un rôle plus important. Une sorte d'église-mère par rapport aux autres églises, où il faut cependant garder un certain nombre de choses, mais où l'offre

pastorale et liturgique ne peut plus être donnée dans sa totalité.

Dans cette perspective, nous devons peut-être songer aussi aux nombreuses communautés catholiques d'origine étrangère. Leur présence est d'une importance croissante pour l'Eglise de Bruxelles. Nous devons, bien sûr, les aider à bien s'intégrer dans notre Eglise locale. Mais ceci n'empêche pas qu'elles doivent pouvoir continuer à exprimer et vivre leur foi dans leur culture et leur langue propres. Ceci se passe d'ailleurs déjà ainsi. Elles aussi peuvent à nouveau repeupler et occuper certaines églises. Tout en maintenant la signification de telles églises au sein du quartier et en veillant à leur intégration dans l'unité pastorale et dans l'ensemble de l'Eglise de Bruxelles. Il doit exister des possibilités si nous voulons envisager l'avenir avec un peu de créativité. Il faudra, bien sûr, poursuivre la réflexion en ce domaine et la recherche de nouvelles possibilités, qui soient réalisables. Il est important que ceux qui sont chargés de la gestion du temporel au sein d'une paroisse s'associent à cette réflexion et à cette recherche de solutions.

En guise de conclusion

Le souci du temporel fait partie intégrante d'une pastorale d'ensemble au service de l'annonce de l'évangile et de la construction de la communauté ecclésiale. Ce que vous faites, souvent en silence et de façon peu visible, est extrêmement important. Vous le faites sans rémunération, pro Deo. Je vous en suis très reconnaissant. A une époque où l'Eglise devient plus pauvre en hommes et en moyens et à une époque où l'Eglise a perdu sa situation sociale confortable de jadis, votre tâche est délicate et indispensable.

La préoccupation du temporel est au service du souci pastoral et non pas au service de la maintenance des biens et possessions. Le service du temporel est également un service à la mission que l'Eglise a reçu de la part du Seigneur. Les responsables du temporel peuvent décharger les responsables pastoraux de préoccupations par trop matérielles et d'ordre pratique. Il est cependant tout aussi important qu'il y ait de bons contacts et une concertation suffisante entre ces deux instances.

Le souci du temporel ne peut être séparé de la vocation de la communauté ecclésiale, appelée à des solidarités "concrètes". Ce n'est qu'ainsi que l'Eglise peut, ici à Bruxelles, être signe de l'amour de Dieu et de son souci pour tous les hommes, et en particulier les démunis.